

VILLEFRANCHE, UN PORT RUSSE EN MÉDITERRANÉE (1858 – ANNÉES 1860)

Dès la fin des années 1850, la rade de Villefranche abrite un point d'appui naval russe, dont les tsars obtiennent la jouissance en novembre 1858 de la part du royaume de Piémont-Sardaigne. Défait par les armées coalisées anglaises, françaises, ottomanes et sardes lors de la guerre de Crimée (1853-1856), l'empire de Russie cherche à disposer de nouveau des capacités à entretenir une flotte de guerre en Méditerranée, dans la mesure où le traité de Paris, qui met un terme au conflit, a neutralisé la mer Noire. En permettant à l'Empire de pallier son incapacité à utiliser ses infrastructures militaires et navales en Crimée, Villefranche devient pour un temps – les Russes recouvrent, dès 1870, la possibilité de librement disposer de leur interface pontique – le pivot du repositionnement stratégique de la Russie en Méditerranée. Le port contribue par ailleurs à cristalliser une présence russe déjà implantée dans la région niçoise, mais également à densifier les liens entre la Russie et le Piémont d'une part, la Russie et la France d'autre part.

Par Igor Delanoë, directeur adjoint de l'Observatoire franco-russe.¹

1. Cet article a été publié en 2011 dans une version allongée sous le titre « L'implantation de la marine russe à Villefranche en 1858 : un exemple de repositionnement stratégique de la Russie en Méditerranée » dans la revue *Recherches régionales* (n° 200, 2011, pp. 77-88).

DE SÉBASTOPOL À VILLEFRANCHE : LES ERREMENTS D'UNE FLOTTE SANS PORT

480

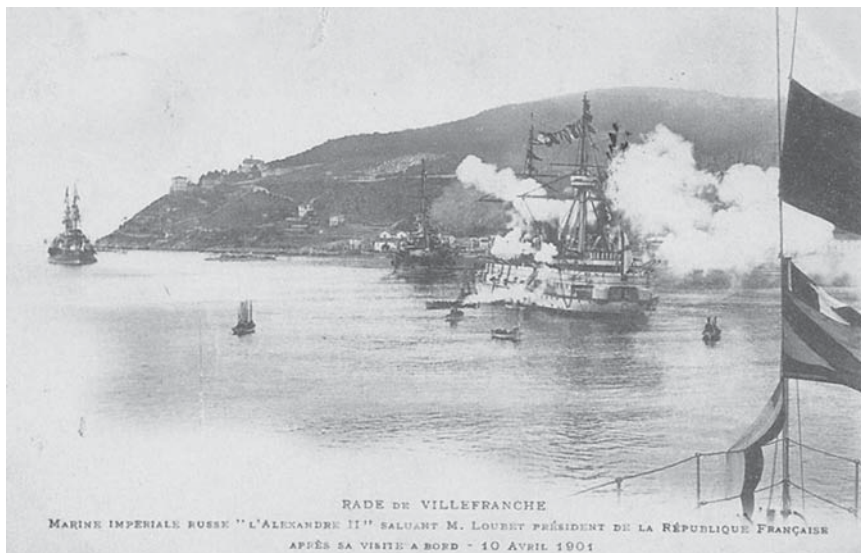
MISCELLANÉES FRANCO-RUSSES

La guerre de Crimée a opposé la Russie impériale à une coalition composée de la Grande-Bretagne, de la France, du Piémont-Sardaigne et de l'Empire ottoman. Constituant l'un des tournants de la Question d'Orient, le conflit est formellement déclenché en octobre 1853, à la suite d'un contentieux entre Nicolas I^{er} et Napoléon III au sujet des Lieux Saints, qui sert en fait de prétexte et peine à masquer les ambitions russes sur un Empire ottoman affaibli, et les craintes anglo-françaises vis-à-vis de l'expansion de la Russie en Méditerranée orientale. Cette guerre a pour principal théâtre d'opérations la Crimée, où les troupes coalisées débarquent en septembre 1854, avant d'assiéger Sébastopol pendant près de onze mois et demi.

C'est Alexandre II qui a la lourde responsabilité de terminer la guerre commencée par son père, Nicolas I^{er}. Le 30 mars 1856, il signe le traité de Paris, dont les clauses sont tragiques pour la Russie puisque la mer Noire est neutralisée en vertu de l'article 11, ce qui implique la disparition de toutes les flottes de guerre qui y sont présentes, principalement les flottes russe et turque. Conséquence de l'article 11, l'article 13 dispose que tous les arsenaux militaires maritimes, places fortes et bases navales doivent être détruits, ce qui concerne notamment Sébastopol et Odessa. Enfin, la mise en application des clauses du traité est garantie par une commission temporaire formée de délégués britanniques, français, sardes, turcs, russes et autrichiens (article 16). C'est toute l'influence de la Russie en mer Noire et, au-delà, en Méditerranée qui est ainsi remise en question en 1856 car, sans cet outil militaire que représente la flotte de la mer Noire, la Russie ne peut plus assurer sa présence en Méditerranée, ni se donner les moyens de mener une diplomatie crédible sur son flanc sud.

L'Empire russe se met en quête d'une solution pour implanter sa flotte et pérenniser ainsi sa présence navale en Méditerranée. Dans la mesure où le bassin oriental de cette mer relève de l'influence de l'Empire ottoman et de celle de la Grande-Bretagne, qui lui sont clairement hostiles, Saint-Pétersbourg n'a d'autre choix que de se tourner vers les possibilités offertes par le bassin occidental.

RADE DE VILLEFRANCHE. MARINE IMPÉRIALE RUSSE L'ALEXANDRE II
SALUANT M. LOUBET, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, APRÈS SA VISITE
À BORD – 10 AVRIL 1901



La Russie active ainsi ses réseaux en direction du Piémont-Sardaigne. Même si la Maison de Savoie a participé directement au conflit criméen, cette participation est restée tardive (le Piémont entre en guerre en janvier 1855, soit près d'un an après la France et la Grande-Bretagne) et a une dimension essentiellement politique et logistique. Aussi les relations personnelles entre Victor-Emmanuel II et la cour de Russie demeurent-elles bonnes au lendemain du conflit. Dès le mois de novembre 1856, soit quelques semaines seulement après la signature du traité de Paris², la grande-duchesse Hélène de Russie vient ainsi séjourner à Nice. Son séjour précède de peu celui de l'impératrice douairière de Russie, Alexandra Fiodorovna. Au mois de janvier 1857, le grand-duc Michel débarque à son tour à Villefranche, peu de temps avant que le roi de Sardaigne ne l'y rejoigne, et, au

2. Archives départementales des Alpes-Maritimes, sous-série 1Z, 1Z23, correspondance du consulat de France à Nice avec le ministère des Affaires étrangères, 1853-1858.

mois de mars 1857, le grand-duc Constantin se rend lui aussi à Villefranche. Ce défilé de têtes couronnées illustre la volonté commune à la Russie et au Piémont d'établir une forme de partenariat au lendemain de la guerre de Crimée. La rapidité avec laquelle les anciens ennemis se rapprochent lors de réceptions données dans les villas niçoises où séjournent les membres de la famille impériale russe, ou à bord des navires ancrés dans la rade de Villefranche, témoigne d'une forte convergence en matière d'intérêts stratégiques.

Les Russes sont à la recherche d'un port susceptible d'accueillir leur escadron méditerranéen. Ils connaissent l'existence de la rade de Villefranche depuis que l'une des deux escadres envoyées par Catherine II en 1769 pour appuyer les opérations contre la Turquie – celle commandée par l'amiral Orlov – y a relâché en 1770, avant de poursuivre sa route vers les côtes turques, où l'attendait la victoire navale de Tcheshmé (6 juillet 1770) sur la flotte de la Sublime Porte³. Des sujets russes se mettent à fréquenter sporadiquement la région niçoise dès la fin du XVIII^e siècle et, en 1780, le frère de l'amiral, le prince Grigori Orlov, vient séjourner à Nice. En juillet 1783, Catherine II établit un consulat russe pour Nice et Villefranche⁴ ; plus tard, en 1843, l'écrivain Nicolas Gogol séjourne également à Nice. De grandes familles niçoises – les Orestis, les Fricero, les Gubernatis – nouent des alliances avec des familles aristocratiques russes au cours de la première moitié du XIX^e siècle⁵.

La Maison de Savoie a également un intérêt à se réconcilier avec la Russie, car elle nourrit des ambitions sur la péninsule italienne, dont elle souhaite l'unification sous sa bannière. Sa participation à la guerre de Crimée, bien que limitée, a tout de même permis au royaume de retirer un certain prestige de la victoire sur une grande puissance telle que la Russie. La Maison de Savoie souhaite éviter que le principal obstacle à l'unification de l'Italie, la couronne d'Autriche, ne s'allie à d'autres puissances, notamment à la Russie, dont elle était proche avant le conflit. Par conséquent, la volonté du tsar de disposer d'un point d'appui pour sa flotte en Méditerranée tombe à point nommé. La rade de Villefranche se trouve

3. La Russie ne dispose pas, alors, d'interface maritime directe sur le bassin pontique, ce qui lui sera octroyé par le traité de 1774.

4. L'impératrice nomme consul Lukas Valsamakia, un Grec qui avait participé à la guerre russo-turque de 1768-1774.

5. Jean-Claude Braconnot, Isabelle Palazzoli, Madeleine Servera-Boutefoy, *Villefranche sur Volga : les Russes sur la Côte d'Azur à partir de 1850 et la naissance d'un institut scientifique*, Serre, Nice, 2004.

à la croisée des attentes des deux États, d'autant plus qu'à cette date elle n'est plus utilisée par la Maison de Savoie, qui lui préfère les ports de La Spezia et de Gênes⁶.

DE CRONSTADT À LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE, EN PASSANT PAR VILLEFRANCHE

L'accord est officiellement signé par le gouvernement sarde et le gouvernement russe le 16 novembre 1858. La Russie obtient l'usufruit d'une partie des infrastructures portuaires pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans⁷. L'accord porte sur deux bâtiments : l'ancien bagne, appelé bâtiment des galères, ainsi qu'une bâtisse attenante, appelée bâtiment de la forge. Les Russes disposent des plans de la baie et de ceux de Villefranche depuis que l'ambassadeur de Russie à Turin, le comte de Stackelberg, les a reçus des mains de Cavour l'année précédente, lors de la phase de négociations⁸. Le premier bâtiment sert de stockage et d'hôpital pour les marins russes, tandis que le second est transformé en dépôt de charbon, de toiles et de vivres. Les Russes y installent également une forge et se livrent à quelques travaux : ils construisent un plus grand débarcadère et réhabilitent les locaux vétustes car inutilisés par les Sardes depuis plusieurs décennies⁹.

Comment réagissent les autres vainqueurs de la guerre de Crimée face au développement des activités russes à Villefranche ? Lors des phases de négociations préalables à cet accord, la France a été consultée, Napoléon III, qui se prépare à la guerre contre l'Autriche aux côtés de la Maison de Savoie, ne

6. Olivier Vernier, « Villefranche et la marine à l'époque contemporaine : du port de guerre à l'escale mondaine 1814-1839 », *Nice Historique*, n° 1/2, 1999, p. 59.

7. Archives départementales des Alpes-Maritimes, sous-série 1Z, 1Z55 : correspondance de l'agence consulaire française de Villefranche avec le consulat de France à Nice, 1856-1860. National Archives, Kew, Records created and inherited by the Foreign Office, FO 881/6408: Russia & Turkey: Memo. Affairs of S.E. Europe. Dardanelles, Defence of Constantinople Russian Mediterranean Squadron, *Memorandum by Mr. Bertie respecting Affairs of South-Eastern Europe, August 1892 to October 1893*, p. 4.

8. LeRoy Ellis, « La base russe de Villefranche », *Nice Historique*, n° 3, 1964, p. 69.

9. Michel Bottin, « La politique navale de la Maison de Savoie en Méditerranée, 1560-1637 », *Nice Historique*, n° 1/2, pp. 13-14.

souhaitant pas voir s'installer près du futur théâtre des opérations une puissance potentiellement hostile. La Russie, abandonnée par l'Autriche lors de la guerre d'Orient, donne des garanties de neutralité en cas de conflit avec Vienne. D'ailleurs, une fois la guerre remportée en juillet 1859, le comté de Nice est rattaché à la France en 1860, et le gouvernement français, loin de remettre en question la facilité navale accordée à la Russie, laisse la marine russe poursuivre son utilisation de Villefranche. De son côté, Londres craint de voir émerger une alliance franco-russe, dont la Sardaigne serait l'entremetteur ; les Anglais se trompent, bien qu'ils aient près de vingt-cinq ans d'avance sur les faits¹⁰. Les Britanniques, qui espéraient avoir enfin écarté les Russes de la Méditerranée orientale après leur victoire en Crimée, n'hésitent pas à comparer Villefranche à un « mini-Sébastopol » à partir duquel la marine du tsar pourra opérer au large des Îles grecques et sur les côtes du Moyen-Orient¹¹. Le Piémont, qui réagit par l'intermédiaire de *La Gazette piémontaise*, tente de rassurer les Britanniques en déclarant que les installations villefranchoises ne sont qu'une concession accordée à la Russie à titre gratuit, et qu'elles ne servent qu'à stocker du charbon et des vivres¹². Après tout, les États-Unis ont bien obtenu un entrepôt à La Spezia quelques années auparavant sans que cela suscite une telle réaction.

Aussi, dès 1858, la marine russe reprend-elle ses évolutions d'escadre en Méditerranée orientale. Les rapports laissés par les consuls de France à Villefranche¹³ sur les mouvements de ses navires dans ce port sont riches en détails¹⁴ et font apparaître que la rade se trouve au cœur d'une route maritime régulièrement empruntée par les bâtiments de guerre russes, qui relie Cronstadt au bassin oriental de la Méditerranée. Les ports où s'arrêtent fréquemment les navires russes sont Cadix, Barcelone, Marseille, Toulon, Gênes, La Spezia, Civitavecchia, Gaète et Messine. À partir de la Sicile, les vaisseaux mettent le cap sur Raguse, Smyrne et, pour certains d'entre eux, Nikolaïev, avec à leur bord des membres de la famille impériale. Les zones d'évolution des escadres russes demeurent, tout comme avant 1856, les Îles grecques – où la Russie entend

10. Il y aura bien une alliance franco-russe, mais en 1892.

11. Ces informations sont relayées par la presse niçoise, notamment par *L'Avenir de Nice*.

12. LeRoy Ellis, « La base russe de Villefranche », *art. cit.*, p. 73.

13. La France y possède une antenne consulaire depuis 1854. Archives départementales des Alpes-Maritimes, sous-série 1Z, 1Z376 : consulat de France à Nice, affaires diverses, 1854.

14. Ils donnent notamment leur provenance, leur destination, leur cargaison éventuelle, des informations sur l'équipage et sur le commandement.

assurer la protection des populations orthodoxes – et le Levant, où se trouvent les Lieux Saints.

Ainsi que nous l'avons évoqué, la présence de ressortissants russes avant même la création du point d'appui naval russe à Villefranche est attestée. Les rapports de l'antenne consulaire de France à Villefranche indiquent qu'à partir de 1858, on compte régulièrement en stationnement dans la rade de deux à cinq navires de guerre russes. Les séjours réguliers des membres de la famille impériale contribuent à ancrer cette présence et à faire de la région niçoise un lieu de villégiature des élites venues de Russie. L'afflux à Nice de têtes couronnées, de marins, de fonctionnaires ou de commerçants en provenance de Russie met en évidence un nouveau besoin : celui de disposer d'un lieu de culte orthodoxe approprié. Aussi l'église russe de la rue Longchamp est-elle construite, de façon presque concomitante aux négociations russo-sardes, entre 1857 et 1858, avant d'être consacrée en janvier 1860. L'opération de « séduction diplomatique » réalisée par l'impératrice de Russie lors de son voyage en 1857 ne se limite pas aux dignitaires sardes. Lors de la semaine sainte d'avril 1857, l'impératrice se livre, en effet, à de nombreuses dépenses en faveur des nécessiteux et des plus pauvres de Nice. Elle fait ainsi don de près de vingt mille francs à la ville, qu'elle souhaite voir dépenser pour des hospices et pour la fondation d'une caisse d'épargne¹⁵. Cette attitude de bienfaitrice favorise l'image d'une souveraine charitable et pieuse. La population niçoise lui témoigne sa reconnaissance en l'acclamant chaleureusement lors de son départ de Villefranche à la fin du mois d'avril 1857¹⁶. Lorsque la famille impériale russe séjourne de nouveau à Nice, en 1865, sa popularité ne semble toujours pas se démentir. Dans ses éditions du 1^{er} et du 2 mai 1865, *Le Journal de Nice* accorde quelques colonnes à la cérémonie qui marque le départ du couple impérial pour la Russie. Celle-ci se déroule en gare de Nice – la ligne de chemin de fer Moscou-Nice est inaugurée en 1864 – dans une « ambiance d'attendrissement général » et lorsque le train quitte la gare, c'est sous les « hourrahs chaleureux [*des sujets russes*] et les cris non moins énergiques de *Vive l'Empereur !* poussés par l'assistance française [...]»¹⁷. L'empereur a profité de son séjour niçois pour remettre de nombreuses décorations aux

15. Archives départementales des Alpes-Maritimes, sous-série 1Z, 1Z23 : correspondance du consulat de France à Nice avec le ministère des Affaires étrangères, 1853-1858.

16. *Ibid.*

17. Archives départementales des Alpes-Maritimes, presse ancienne, PR 0466, *Le Journal de Nice*, 1^{er} et 2 mai 1865.

élites locales, comme aux maires de Nice et de Villeneuve, mais également au préfet des Alpes-Maritimes. Alexandre II a, par ailleurs, fait don de la somme de trois mille francs à la commune de Villefranche, qu'il a souhaité voir consacrer à l'assistance aux plus pauvres¹⁸.

L'implantation de navires de guerre russes à Villefranche est un exemple unique de repositionnement stratégique de la flotte russe de la mer Noire en Méditerranée occidentale. Facilité par une diplomatie qui trouvait ses relais au sein de la communauté russe déjà présente à Nice, ainsi que par la présence personnelle et les activités de membres de la famille impériale, le point d'appui naval à Villefranche constitue une originalité historique et stratégique dans les relations entre la Russie et l'Occident. Si cette implantation ne dure guère, elle aura néanmoins contribué à cristalliser la présence russe dans la région niçoise et à favoriser le développement de relations privilégiées entre la France et la Russie, qui signent une alliance militaire en 1892. Toutefois, à partir de 1870, le contexte diplomatique européen évolue : la Russie, qui retrouve l'usage de la mer Noire et des Détroits pour sa marine de guerre, délaisse peu à peu Villefranche.

18. Archives départementales des Alpes-Maritimes, presse ancienne, PR 0466, *Le Journal de Nice*, 1^{er} et 2 mai 1865.